

Direction de l'Éducation

OBJET – Appel à projets Extrascolaire/volet socio-éducatif du Contrat de Ville 2024

Orientations

La Ville de Lyon porte un engagement pour le bien-être et l'épanouissement des enfants et adolescents grâce à des actions structurelles, innovantes, et durables

Le projet éducatif pour la période 2021-2026, porte et engage une alliance éducative qui reconnaît à chaque acteur son rôle d'éducateur et impulse une nouvelle dynamique partenariale. Il s'inscrit pleinement dans la philosophie de « la Ville des enfants », engagement fort de l'exécutif municipal qui souhaite accompagner les petits Lyonnais pour grandir et devenir des citoyens épanouis et responsables - couvrant l'ensemble des temps de l'enfant : avant, pendant, après et en dehors de l'école.

Pour réduire les inégalités dans un souci de justice sociale et de transition écologique, 3 ambitions éducatives guident désormais l'action municipale en matière d'éducation, chacune déclinée en objectifs opérationnels :

- L'éducation à la transition écologique
- L'éducation à la citoyenneté, à l'engagement et émancipatrice
- L'éducation co-construite, plus juste, plus solidaire et plus inclusive

L'enjeu du volet thématique « socioéducatif » 2023 est de proposer, sur les temps de loisirs en dehors de l'école, des actions éducatives et d'animations socio-éducatives complémentaires et cohérentes à l'échelle de chacun des territoires, au bénéfice des enfants et adolescents de 3 à 16 ans et de leurs parents.

L'attribution des subventions aux associations dans le cadre de l'appel à projets politique de la Ville / volet socioéducatif 2023 s'appuiera donc sur les besoins exprimés en proximité inscrits dans les priorités des projets des territoires et au regard des ambitions du PEL.

→cet appel à projets vient donc en complément de celui portant sur les actions extrascolaires déployées sur l'ensemble du territoire lyonnais (accessibilité aux loisirs de droit commun, et actions hors territoires politique de la Ville)

Si les actions s'inscrivent dans la continuité de 2023, il sera demandé un bilan précis des réalisations, freins afin de mettre en évidence les objectifs et attendus ajustés sur l'année 2024.

Merci de vous rapprocher de vos interlocuteurs habituels au sein des équipes territoriales de la direction de l'éducation en charge de votre accompagnement sur les différents volets thématiques et orientations 2024 de la Politique de la Ville.

Je vous remercie par avance pour votre implication et votre travail au service des enfants et de leur épanouissement, de leur bien-être et de leur réussite scolaire et éducative. Vos demandes sont à déposer d'ici au 21 novembre 2023.

Stéphanie Léger
Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation

